



Bonjour à toutes et tous,

Nous vous remercions d'être venus nombreux à ce nouveau rassemblement pour défendre un accord d'entreprise digne de notre engagement.

La CFE-CGC souhaite rappeler que lors de la dénonciation de l'accord d'entreprise en 2016, la situation économique de l'entreprise était plus inquiétante qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les négociations qui ont suivi ont permis de défendre les droits des salariés et d'avoir un accord de bon niveau que la CFE-CGC a négocié, signé et défendu depuis 2017.

Aujourd'hui, alors que l'entreprise débute 2 grands programmes (PANG et S3G) et vient d'obtenir des contrats de sous-marins à l'export, la Direction nous explique que nous sommes déraisonnables de demander un accord d'entreprise assurant un niveau social au moins égal à celui en vigueur.

Au lieu de maintenir en l'état les dispositions actuelles, la direction propose :

- Une grille des salaires minimums très en dessous de la grille actuelle,
- Le refus d'une rémunération variable pour tous,
- Le refus d'une reconnaissance pour les experts, spécialistes, formateurs, médiateurs et autre fonctions transverses,
- L'absence de dispositions d'avancement automatique pour les cadres,
- Un mécanisme de développement professionnel opaque et non garanti,
- La suppression de la moitié des heures syndicales pour accompagner et défendre les personnels,
- Rien sur les avantages divers actuels (temps de récupération après mission, conditions de déplacements, les CET, essais à la mer, etc).

Pour toutes ces raisons, la CFE-CGC demande à la Direction de comprendre que l'avenir de l'entreprise ne passe pas par des bras de fer, des chantages et des restrictions sociales. Nous aspirons à travailler dans un environnement social sécurisant, attractif et reconnaissant.

De ce fait nous condamnons la méthode actuelle de négociation et refusons les propositions peu engageantes de la Direction.

Merci pour votre attention

Compte-rendu
en ligne



Réconcilions performance et bien-être au travail

J'adhère

